



Assemblée générale du 29/11/2019 Centre sportif Erck à Cernay

Ouverture de l'assemblée générale à 20h00.

Le quorum est atteint, les délibérations seront donc valables.

1) Discours du président :

François Litty dédie cette assemblée générale à Richard Schneider, ainsi qu'à tous les parents des membres du club qui nous ont quittés cette année. Une minute de silence est observée en leur honneur.

Le président félicite ensuite tous les membres du club pour leur état d'esprit, qui permet de pratiquer notre activité dans la bonne humeur.

Les membres inscrits cette année sont présentés à l'assemblée. Il s'agit de Grégory Garcia, Nathan Eckerlen, Timéo Turri, Denis Bauer.

2) Le terrain et plan d'eau:

Le terrain est toujours aussi bien entretenu. L'équipe de tonte est remerciée avec un bon restaurant pour chacun et leur conjointe. Christian Bodin en profite pour signaler la très bonne entente dans l'équipe.

Pour ce qui est du plan d'eau, celui-ci est régulièrement nettoyé par Christian Kurtzemann, Serge Hassenforder et Alain Vanpraet.

3) Journées de travail :

Nous étions nombreux lors de la principale journée. Pour rappel, des bancs en pierre ont été posés, la clôture remplacée. La seconde journée a permis de finir la clôture et de fermer la réserve de bois. Lors de la troisième journée, des bandes caoutchouc ont été placées sous la clôture, grâce à Germain Ledonne.

Outre les bancs et la clôture, cette année le club a investi dans une échelle, un barnum, des leds et une pharmacie pour le conteneur.

4) Rappels de sécurité :

- on ne vole pas quand il y a tonte
- les 4 zones doivent être respectées : ranger sa voiture le long du champ, rester derrière la barrière bois quand on est spectateurs, ne pas s'appuyer sur la clôture de sécurité qui est là pour arrêter les avions. Seuls les pilotes et leur mécano sont autorisés à rester sur la zone de vol.
- on ne vole pas derrière l'usine ni derrière les bosquets.
- chaque pilote doit avoir suivi la formation préconisée par la « loi drone » (nous ne sommes que 44/90 à l'avoir fait). De plus, il est rappelé que tous les modèles de plus de 800g doivent être enregistrés. Si cela n'est pas fait, le club n'aura aucune responsabilité. Dans d'autres clubs, des pilotes ont déjà reçu des amendes.

5) Les sorties :

- meeting de Pulversheim
- meeting hydravions à la ballastière
- 2 sorties « vol de pente ».
- meeting des Hautes Vosges
- Rencontre à Oberhoffen
- Rencontre à Benfeld
- Salon de Friedrischshafen

6) Les animations :

- ouverture du terrain, avec la présence du maire de Cernay
- Découpe de F117
- ouverture de la base hydravions
- soirée tartes flambées
- Fête du terrain
- Baptême des doudous, avec reportage de France3 Alsace. 70 doudous ont eu leur baptême de l'air.
- Accueil d'un centre aéré une journée (33 jeunes)

7) **Diplômes et stages :**

- Brevet A : 3 stagiaires qui ont réussi leur diplôme : Marvin Bélanger, Cédric Welterlin, Timéo Litty
 - 1 stage de vol à voile, financé par la FFAM et la fédération française de vol à voile, pour Romain Witz.
- À propos du brevet A, il est précisé qu'un nouveau membre disant savoir voler devra le montrer devant 2 membres du comité sur la base du programme de ce brevet.

8) **École de pilotage :**

Une école a ouvert en septembre, animée par 8 moniteurs qui se relaient.
Chaque élève dispose d'un carnet de vol où sa progression est notée.
Le programme est basé sur le brevet A
Les séances sont dispensées les mercredis après-midis et samedis matins.
2 jeunes et 3 adultes se sont inscrits.
Nous avons 9 avions-écoles disponibles, dont 3 appartiennent au club.

2 jeunes filles en TPE sont venues pour étudier ce qui pouvait raccourcir la distance de décollage d'un avion.
Cela a donné lieu à un rapport avec une note de 15/20.

9) **Rapport financier :**

Le meeting 2018 avait rapporté 6943 euros environ.
Recettes 2019 : 14322 euros
Dépenses 2019 : 25021 euros.
Il nous reste 14195,98 euros
Au 29/11/2019 nous sommes 88 membres, pour une moyenne d'âge de 56,3 ans.
Le détail du rapport est en annexe.
Selon les dépenses moyennes, une simulation « sans meeting » montre qu'en 3 ans nous serions à -1700 euros environ. D'où l'augmentation légère de la cotisation « club », pour amortir le risque.
Avec un meeting, nous serions probablement bénéficiaires. Un sondage a été proposé aux membres de l'assemblée pour savoir qui serait disponible, de façon sûr, pour aider à l'organisation d'un meeting éventuel.

Rappel : il est possible de déduire de la déclaration d'impôts les kilomètres, l'hébergement et la restauration dont nous aurions avancé les frais pour l'activité du club. Pour cela nous disposons d'un formulaire et d'un document récapitulatif à réclamer au trésorier et à lui rendre rempli. Alors, celui-ci fournit un CERFA que nous utilisons pour la déclaration d'impôts.

Proposition d'un membre du club : diminuer la cotisation de ceux qui ont plus de 65 ans dont 45 ans au club.
Cette proposition sera étudiée en comité.

Rapport des réviseurs aux comptes :

Les réviseurs aux comptes, après avoir lu leur rapport, propose d'accorder le quitus au trésorier. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
Marvin Bélanger est nommé nouveau réviseur aux comptes.

10) **Renouvellement du comité :**

Membres sortants : Thierry Spitzberg, Serge Hassenforder, Alain Vanpraet et Cédric Leprince. Seul ce dernier ne se représente pas. Personne ne souhaite le remplacer. Les autres sont ré-élus.

Jean-Pierre annonce que s'il y a meeting, il n'en sera pas le trésorier. C'est au comité qu'il reviendra d'organiser la trésorerie de cet événement s'il est mis en place.

François Litty déclare la fin de l'assemblée générale à 21h10 et propose aux membres de se réunir autour du pot de l'amitié.

Jean Bernard Muffat Secrétaire

François Litty Président

